Regu le 03/04/2019

CCEDA CC28/03/2019 (37)

# COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER » 29 avenue de Verdun 63190 LEZOUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

## **REUNION DU 28 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

## Etaient présents :

Etalent presents.	
M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	Mme Monique FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle BRACALE
M. Didier MATRAS	Mme Sophie CARRÉ
Mme Agnès LAVEST	M. Florent MONEYRON
M. Jean-Philippe AUSSET	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Aline ROCHE	M. Bernard SAXER
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Marie-Evelyne TIZORIN	M. Bernard FRASIAK
M. Alain COSSON	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Daniel DUVERT
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	

#### <u>Votaient par procuration</u>:

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
 M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
 Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)
 M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)

### Absents:

Mme Monique ROUGIERMme Marie-France BARRIERM. Julien THELLIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet: VOTE DU BUDGET ANNEXE « ZA LE BOURNAT » 2019

## AR PREFECTURE

063-246301097-20190328-20190328\_37-DE

Regu le 03/04/2019

CCEDA CC28/03/2019 (37)

# **VOTE DU BUDGET ANNEXE « ZA LE BOURNAT » 2019**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du budget annexe « ZA le Bournat » 2019 préparé par la commission des finances.

Après examen du budget primitif, Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'approuver le budget annexe « le Bournat » 2019 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 245 754.88 €
- En section d'investissement à 283 460.38 €.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE le BA « le Bournat » 2019, à l'unanimité.

33 VOIX POUR ABSTENTIONS VOIX CONTRE

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 02 avril 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.